

# UN GOUVERNEMENT **POUR LES FAMILLES**

## CONSEIL GÉNÉRAL 2017

— PROPOSITIONS ADOPTÉES —



COALITION AVENIR QUÉBEC





COALITION AVENIR QUÉBEC

# 1 – VOILET FAMILLE



Je suis fière de prendre la relève et de poursuivre  
le travail de Sylvie D'Amours comme  
**porte-parole en matière de famille!**

Geneviève Guilbault

## Contexte

La famille est la base de notre société. C'est là où l'on apprend à vivre, à connaître les autres et à devenir responsable. Voilà pourquoi la Coalition Avenir Québec place la famille et le bien-être des enfants au sommet de ses priorités.

Il existe au Québec des problèmes criants qui n'ont toujours pas trouvé de solutions. Je pense, entre autres, au phénomène de l'exploitation sexuelle de nos jeunes, à la maltraitance infantile et à tous ces problèmes qui touchent nos enfants sans que les familles soient en mesure de répondre à leurs besoins spécifiques.

Loin de moi l'idée que c'est au gouvernement de gérer les familles ou de s'ingérer dans les relations parents-enfants, mais l'État doit pouvoir créer les conditions gagnantes pour que les familles puissent mieux vivre, en levant les obstacles qu'elles peuvent rencontrer et en les aidant à passer au travers des moments difficiles.

Nos aînés ont défriché nos terres, ils nous ont ouvert le chemin. Nos familles ont bâti la société dans laquelle nous vivons. Nos enfants créeront le Québec de demain à partir de la voie que nous aurons tracée. Façonnons pour chacun d'eux un Québec sécuritaire, juste et où il fait bon vivre.

Sylvie D'Amours  
Députée de Mirabel

# 1 – VOLET FAMILLE | LES RÉOLUTIONS

## 1.1 Plus d'argent dans le portefeuille

### Proposition 1.1

La Coalition Avenir Québec propose d'augmenter l'autonomie financière des Québécois en priorisant la réduction de leur fardeau fiscal.

## 1.2 Soutien aux personnes qui souhaitent avoir des enfants

### Proposition 1.2

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en œuvre une politique favorisant l'augmentation de la natalité en soutenant davantage les personnes qui souhaitent avoir des enfants.

## 1.3 Programme d'accès à la propriété

### Proposition 1.3

La Coalition Avenir Québec propose de créer un programme pour favoriser l'accès à la propriété.

## 1.4 Simplification de la déclaration de revenus

### Proposition 1.4

La Coalition Avenir Québec propose de simplifier la procédure de déclaration de revenus, notamment par l'introduction de déclarations préremplies.

## 1.5 Congés parentaux

### Proposition 1.5

La Coalition Avenir Québec propose d'offrir la possibilité d'échelonner les 55 semaines du congé parental sur 18 mois.

## 1.6 Parents adoptants

### Proposition 1.6

La Coalition Avenir Québec propose d'octroyer aux parents adoptants des congés parentaux de même durée que les autres parents.

## 1.7 Conciliation travail-famille

### Proposition 1.7

La Coalition Avenir Québec propose de réviser la Loi sur les normes du travail afin de faciliter davantage la conciliation travail-étude-famille.

## **1.8 Rendre plus flexibles les horaires des centres de la petite enfance (CPE)**

### **Proposition 1.8**

La Coalition Avenir Québec propose d'augmenter le nombre de centres de la petite enfance offrant des horaires flexibles pour les parents.

## **1.9 Lutte contre la violence physique et les agressions psychologiques**

### **Proposition 1.9**

La Coalition Avenir Québec propose d'accroître la protection des enfants victimes de violence physique et d'agressions psychologiques en accordant davantage de pouvoirs et de moyens au Directeur de la protection de la jeunesse, tout en rendant cette institution plus imputable.

## **1.10 Exploitation sexuelle des jeunes**

### **Proposition 1.10**

La Coalition Avenir Québec propose que le Québec se dote d'une stratégie gouvernementale pour contrer toutes les formes d'exploitation sexuelle qui affligent de plus en plus d'enfants au Québec.

## **1.11 Réforme du droit de la famille**

### **Proposition 1.11**

La Coalition Avenir Québec propose de moderniser le droit de la famille afin de l'adapter aux nouvelles réalités parentales.

## **1.12 Dénonciation obligatoire de la maltraitance**

### **Proposition 1.12**

La Coalition Avenir Québec propose d'appliquer la dénonciation obligatoire de la maltraitance envers les aînés et adultes en situation de vulnérabilité à tous les employés du réseau de la santé travaillant en milieu hospitalier ainsi qu'aux employés de toutes résidences pour aînés, de ressources intermédiaires et de résidences de type familial; et d'appliquer des sanctions aux gestionnaires et membres du personnel fautifs.

## **1.13 Amélioration des soins et services en CHSLD**

### **Proposition 1.13**

La Coalition Avenir Québec propose de renforcer la reconnaissance des centres d'hébergement et de soins de longue durée comme un milieu de vie de qualité et d'instaurer un cadre normatif pour assurer aux personnes qui y résident au minimum trois bains ou douches par semaine, de doubler le budget des repas, tout en offrant des repas nutritifs, diversifiés et appétissants et mettre en place toutes autres mesures telles qu'augmenter les ressources humaines afin de leur assurer une qualité de vie respectueuse et humaine.

## **1.14 Ombudsman des aînés**

### **Proposition 1.14**

La Coalition Avenir Québec propose d'élargir le mandat du Protecteur du citoyen du Québec afin qu'il intervienne rapidement dans toute situation qui lui est rapportée compromettant les droits des aînés.

## **1.15 Séparation contre leur gré de couple de personnes âgées**

### **Proposition 1.15**

La Coalition Avenir Québec propose de maintenir des couples ensemble par des ententes particulières entre les résidences privées, les CHSLD et les établissements de santé.

## **1.16 Aînés à faibles revenus**

### **Proposition 1.16**

La Coalition Avenir Québec propose d'aider davantage les aînés à faibles revenus.

## **1.17 Soutien aux organismes communautaires**

### **Proposition 1.17**

La Coalition Avenir Québec propose de mieux soutenir les organismes œuvrant dans la prévention et la lutte aux violences faites aux adultes et aux enfants.

# 2 - VOILET RÉGIONS



Je suis fier de prendre la relève et de poursuivre le travail d'André Lamontagne comme **porte-parole en matière de développement économique régional!**

Éric Lefebvre

## Contexte

### SOUFFLER SUR LES ÉTINCELLES

Il n'y a rien de tel qu'une étincelle pour stimuler la créativité. C'est cette image très simple qui me vient en tête quand je pense au développement économique en région.

J'imagine un développement par le bas plutôt que par le haut, moins de paperasse et de bureaucratie et plus d'efficacité et de créativité. Dans mon esprit, il doit prendre forme à partir des étincelles que produisent les idées des entrepreneurs partout au Québec.

Il y a tant de bonnes idées qui restent inexploitées en région. Parfois, dans un village, une étincelle suffirait pour redonner vie à une économie en panne. Ce qu'il faut trouver, c'est l'oxygène, le contexte favorable pour multiplier ces étincelles.

Et pour libérer le potentiel des communautés, il faut libérer des ressources et aider les gens à se prendre en main. Il faut privilégier des initiatives qui agissent efficacement et localement. Initiatives qui sont autant de bulles d'oxygène pour multiplier les étincelles entrepreneuriales partout dans les régions.

Quand un entrepreneur du coin réalise un projet avec l'aide d'un État qui reste à l'écoute, la communauté se renforce. Une communauté forte suscite les occasions d'affaires. Et la roue tourne...

Plus nous appliquerons ce principe partout au Québec, mieux les régions se porteront.

  
**André Lamontagne**  
Député de Johnson

# 2 – VOLET RÉGIONS | LES PROPOSITIONS

## 2.1 Plus d'autonomie

### Proposition 2.1

La Coalition Avenir Québec propose d'accorder aux régions une autonomie et des ressources administratives et financières accrues par le transfert de responsabilités et de ressources gouvernementales directement aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comtés (MRC).

## 2.2 Rôle accru d'Investissement Québec

### Proposition 2.2

La Coalition Avenir Québec s'engage à faire d'Investissement Québec le leader du développement économique régional en concertation avec les MRC et les autres partenaires locaux.

## 2.3 Leaders régionaux

### Proposition 2.3

La Coalition Avenir Québec propose de mettre davantage à contribution les leaders régionaux du domaine de l'entrepreneuriat dans les activités de développement économique en région.

## 2.4 Fonds de capital de risque

### Proposition 2.4

La Coalition Avenir Québec propose d'augmenter l'offre en capital de risque pour les entreprises en région.

## 2.5 Mise en place d'incubateurs d'entreprises

### Proposition 2.5

La Coalition Avenir Québec propose que le gouvernement contribue au financement, au soutien et au développement de l'expertise nécessaire à la mise en place d'incubateurs selon les besoins des régions du Québec.

## 2.6 Restauration en territoires agricoles

### Proposition 2.6

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en place un cadre législatif favorable au développement de l'agrotourisme et de la restauration en territoires agricoles.

## **2.7 Soutenir l'établissement agricole**

### **Proposition 2.7**

La Coalition Avenir Québec propose d'appuyer davantage la relève agricole en faisant en sorte de faciliter le transfert des entreprises agricoles.

## **2.8 Transformation alimentaire**

### **Proposition 2.8**

La Coalition Avenir Québec propose de contribuer à accélérer les investissements des entreprises en faveur de l'innovation, la diversification des activités et le développement des entreprises de transformation alimentaire et mettre en place des mesures incitatives pour favoriser l'achat de produits régionaux.

## **2.9 Développement récréotouristique**

### **Proposition 2.9**

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en place des mesures afin de bonifier les sites récréotouristiques en favorisant et en soutenant le développement de nouveaux sites dans les différentes régions du Québec dans le respect de la préservation des paysages et de l'environnement.

## **2.10 Achat local et développement de coopératives**

### **Proposition 2.10**

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir le développement de coopératives de vente au détail dans les régions.

## **2.11 Produits agricoles locaux**

### **Proposition 2.11**

La Coalition Avenir Québec propose de renforcer l'achat de produits agricoles locaux pour les cafétérias des organisations publiques et parapubliques.

## **2.12 Accès à Internet et couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire**

### **Proposition 2.12**

La Coalition Avenir Québec propose de garantir un accès à Internet haute vitesse et une couverture cellulaire fiable sur l'ensemble du territoire habité du Québec.

## **2.13 Mode de financement des cégeps**

### **Proposition 2.13**

La Coalition Avenir Québec propose de réinvestir dans les cégeps et les universités en région, et de réviser la formule de financement.

## **2.14 Bourses pour les stages**

### **Proposition 2.14**

La Coalition Avenir Québec propose d'instaurer un programme de bourse afin d'augmenter le nombre d'étudiants qui font leur stage en région.

## **2.15 Forums jeunesse régionaux**

### **Proposition 2.15**

La Coalition Avenir Québec propose de rétablir le financement des forums jeunesse régionaux.

## **2.16 Maintien des écoles de village**

### **Proposition 2.16**

La Coalition Avenir Québec propose d'octroyer des ressources humaines, d'infrastructure, financières et technologiques supplémentaires afin de favoriser le maintien des écoles de village.

## **2.17 Préservation des églises**

### **Proposition 2.17**

La Coalition Avenir Québec propose d'encourager la diversification des activités du patrimoine bâti religieux et ainsi favoriser leur préservation.

## **2.18 Transformation des ressources naturelles**

### **Proposition 2.18**

La Coalition Avenir Québec propose d'octroyer un allègement fiscal aux petites et moyennes entreprises choisissant de transformer les ressources exploitées au Québec.

## **2.19 Coopératives, mutuelles, organismes sans but lucratif et organismes communautaires**

### **Proposition 2.19**

La Coalition Avenir Québec propose d'encourager l'entraide dans les régions sous la forme de coopératives, mutuelles, organismes sans but lucratif et organismes communautaires autonomes.

## **2.20 Microcrédit**

### **Proposition 2.20**

La Coalition Avenir Québec propose de rendre accessible le concept de microcrédit à toutes les régions du Québec avec l'aide du gouvernement du Québec.



COALITION AVENIR QUÉBEC



COALITION AVENIR QUÉBEC

CONSEIL GÉNÉRAL 2017

— [lacaq.org](http://lacaq.org) —

